

ÉCOLE PRIVÉE VAL- SAINT- ANDRÉ

V.S.A School

19 Avenue Malacrida
13100 AIX EN PROVENCE

Tél. 04.42.27.14.47

Internet : www.ecole-val-saint-andre.fr

Email : ecolevsa@hotmail.fr

Chers parents,

Les documents devront être retournés avant **le 3 AOÛT (dernier délai)**

Veuillez trouver ci-joint :

- Les différentes dates de la rentrée ainsi que la date de retour des devoirs de vacances (pour les élèves concernés)
- L'autorisation du droit à l'image et les données téléphoniques et mails (à nous retourner)
- Le règlement intérieur de l'école (dont un exemplaire est à nous retourner, l'autre à conserver)
- La fiche sanitaire (à nous retourner)
- L'inscription à la garderie du matin et soir (à nous retourner)
- L'inscription au KIDS CLUB Mercredi et/ou vacances scolaires
- Le plan de travail de l'année scolaire
- L'information pour l'uniforme et pour le repas
- La liste de complément pour les classes des Maternelles
- La liste des livres pour les classes de Primaires

Bilingue :

Le document des différentes options bilingue sera distribué en même temps que l'emploi du temps.

1 heure d'initiation à l'Espagnol vous sera proposée à partir de la classe de CM1/CM2 le document vous sera distribué en même temps que l'emploi du temps.

Devoirs de vacances :

La date du retour des devoirs de vacances pour les élèves concernés est fixée au **21 Août 2026**.
Après cette date les devoirs ne seront plus reçus.

Photo de classe :

Le Jeudi 17 et Vendredi 18 Septembre 2026

TSVP

FOURNITURES SCOLAIRES MATERNELLES ET PRIMAIRES :

Pour vous faciliter l'accès aux fournitures scolaires, nous avons mis en place un dispositif novateur et facultatif. **Avec CMALISTE**, vous pouvez recevoir chez vous le matériel demandé pour la rentrée :

1. Rendez-vous sur « [cmaliste.fr](http://www.cmaliste.fr) » <http://www.cmaliste.fr>
2. Recherchez votre département, puis votre ville, puis votre établissement.
3. Les listes apparaissent → choisissez celle qui concerne votre enfant.
4. Ajoutez du matériel complémentaire si besoin.
5. Validez, réglez, et recevez votre colis à l'adresse de votre choix.

DATES DE LA RENTREE 2026/2027

POUR LES CLASSES DES MATERNELLES :

La pré-rentrée se déroulera le **MARDI 1 SEPTEMBRE 2026 : de 9h à 11h**

La rentrée s'effectuera le **JEUDI 3 SEPTEMBRE 2026 aux heures habituelles de cours (cantine en service)**

POUR LES CLASSES DES PRIMAIRES :

La pré-rentrée se déroulera le **MARDI 1 SEPTEMBRE 2026 de 13h à 15h**

La rentrée s'effectuera le **JEUDI 3 SEPTEMBRE 2026 aux heures habituelles de cours (cantine en service)**

POUR LES CLASSES DE 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}

La pré-rentrée se déroulera le **MERCREDI 2 SEPTEMBRE 2026 de 9h à 11h (pas de cantine)**

La rentrée se déroulera le **VENDREDI 4 SEPTEMBRE 2026 aux heures habituelles de cours (cantine en service)**

PAS D'ETUDE LA PREMIERE SEMAINE

POUR LES CLASSES DE 2^{nde}, 1^{ère} et Terminales :

La pré-rentrée s'effectuera le **MERCREDI 2 SEPTEMBRE 2026 de 9h à 11h (pas de cantine)**

La rentrée se déroulera le **VENDREDI 4 SEPTEMBRE 2026 aux heures habituelles de cours (cantine en service)**

PAS D'ETUDE LA PREMIERE SEMAINE

Bonne rentrée

ÉCOLE PRIVÉE VAL- SAINT- ANDRÉ
V.S.A School

Maternelles, Primaires, Collèges et Lycées

Sections Bilingues :

19 Avenue Malacrida

13100 AIX EN PROVENCE

Tél. 04.42.27.14.47

Internet : www.ecole-val-saint-andre.fr

Email : ecolevsa@hotmail.fr

CESSION DU DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e) Mme, Mr....., père, mère, tuteur,
de l'enfant :....., classe de.....

autorise / n'autorise pas

L'utilisation par l'Ecole Val Saint André de photos et vidéos prises de mon enfant.

(Rayer la mention inutile)

**RGPD : AUTORISATION UTILISATION DES COORDONNEES TELEPHONIQUES
ET ADRESSE MAIL**

MERE :

Je soussigné(e) Mme,.....mère, tuteur,
de l'enfant :....., autorise l'utilisation par
la Direction de l'Ecole Val Saint André et de l'équipe enseignante, de mon numéro de téléphone
ou adresse mail pour me contacter.

TSVP

PERE :

Je soussigné(e) Mr,.....père, tuteur,
de l'enfant :....., autorise l'utilisation par
la Direction de l'Ecole Val Saint André et de l'équipe enseignante, de mon numéro de téléphone
ou adresse mail pour me contacter.

Date :.....

Signature :

REGLEMENT INTERIEUR
DE L'ECOLE PRIVEE DU VAL SAINT ANDRE
MATERNELLES

Article premier : principes généraux

L'école est un lieu d'éducation et de formation. Tous les enseignants sont responsables de la conduite des élèves à l'intérieur de l'établissement. Le personnel, les parents, les élèves et les enseignants forment une communauté éducative. Chacun doit contribuer à son bon fonctionnement dans le respect des personnes et des opinions. Les manquements au règlement intérieur à l'école peuvent donner lieu à des réprimandes qui sont le cas échéant portées à la connaissance des familles.

Article 2 : sécurité

Le plan Vigipirate n'est pas négociable. Il est maintenu à son niveau « sécurité renforcée risque attentat » qui prévoit entre autres dispositions l'interdiction de se garer devant l'école. Le parking demeure exclusivement réservé aux enseignants. (Présence de caméras de surveillance de la ville d'Aix- Possibilité de se garer au parking Malacrida qui propose 15 mn gratuites).

Les conflits entre enfants doivent exclusivement être réglés par l'équipe éducative. Les parents ne doivent pas intervenir directement auprès des enfants ou d'autres parents.

a) Accueil : PORTAIL DE L'ECOLE

b) Les enfants n'ont accès aux locaux qu'en présence de leur enseignant, ou sur son autorisation particulière. Les enfants se déplacent en ordre. Ils ne circulent jamais seuls au cours des diverses évolutions groupées. Les parents, sauf s'ils doivent rencontrer l'enseignant, attendent leurs enfants à l'extérieur de l'école. Nous rappelons aux parents que toute école doit être fermée et que toute personne étrangère au service ne peut y pénétrer sans y avoir été invitée. Il est précisé que le périmètre du groupe scolaire commence au portail. **Afin de prévenir tout accident, merci de veiller à ce que les enfants une fois récupérés ne courent pas à l'intérieur du parking de l'école et ne re rentrent pas dans l'école. Ils seront alors sous la responsabilité de leurs parents.**

En cas de très fortes intempéries les enfants devront être récupérés directement dans la classe.

c) Accidents : tout élève victime ou auteur d'un accident dans l'école doit le faire savoir immédiatement à la maîtresse. Les parents doivent remettre à la directrice un certificat médical dans les 48 heures, indiquant la nature et la gravité des blessures. Si l'enfant est assuré, la déclaration doit être faite par la famille après en avoir informé la Directrice. En cas d'accident grave, la directrice alerte les parents et fait appel aux services publics compétents pour transporter le blessé pour hospitalisation. Rappel aux parents : la fiche de renseignements doit être remplie avec beaucoup de soin par les parents et remise à l'école dans la semaine de la rentrée. Toute modification de coordonnées –téléphones, adresses, contacts,- doit être signalée dans les meilleurs délais.

d) Assurance Il est vivement conseillé aux parents de contracter une assurance couvrant les risques d'accidents dont leurs enfants seraient victimes ou responsables. L'attention des parents est attirée sur le fait que de nombreux contrats excluent de leurs garanties l'accident dont l'enfant lui-même serait victime.

e) Repas Il est demandé aux enfants qui amènent leur lunch box, de se munir de couverts en plastique uniquement. Il est demandé aux parents de commander et de régler le repas directement auprès de la personne en charge de la cantine ou d'une maitresse. Les livraisons autres que la société de restauration ne sont pas autorisées dans l'enceinte de l'école. L'école se décharge de toute responsabilité en cas d'intoxication alimentaire pour les repas venant de la maison ou du service de restauration.

Les autres livraisons seront interdites au sein de l'école.

f) Contrôle médical Après une maladie contagieuse contractée par l'enfant ou quelqu'un de sa famille, un certificat de non contagion est demandé au retour de l'enfant (méningite, tuberculose....)

Varicelle : pas d'éviction, cependant la fréquentation de l'établissement scolaire à la phase aigue n'est pas souhaitée.

g) Médicaments L'apport de médicaments n'est pas autorisé. Aucun médicament ne sera administré.

h) Bijoux et objets de valeur L'école n'est pas responsable en cas de perte ou de vol. Les boucles d'oreilles, colliers sont vivement déconseillés afin d'éviter les accidents.

Article 3 : horaires, travail, organisation

a) Horaires du temps scolaire

MATIN	APRES MIDI
--------------	-------------------

Accueil : garderie (sur inscription uniquement)	7h45	Sieste :	12h30
Entrée en classe et fermeture de l'école maternelle :	De 8h20 à 8h30	Fin des classes	16h20/16H30
Repas :	11H30	Etude (sur inscription uniquement)	16h30 à 17h30
		Etude (sur inscription uniquement	17h30 à 17h50

MERCI DE BIEN RESPECTER LES HORAIRES

L'Etude dirigée est organisée de la façon suivante :1 heure par jour le lundi, mardi, jeudi et Vendredi de 16h 30 à17h30 et ou de 17h30 à 17h50 le Lundi, Mardi et Jeudi et vendredi.

b) Retard Tous les enfants en retard doivent être accompagnés par un adulte responsable et sonner au portail électrique.

c) Sorties pendant les heures de classe Les élèves ne sont pas autorisés à quitter l'école avant la fin des classes. Mais ils peuvent quitter l'école pour se rendre sur les lieux où ils reçoivent des soins suivis à condition de fournir une demande écrite des parents, dûment motivée et une attestation de soins. Dans ce cas, la famille est responsable des accidents qui peuvent survenir. Lorsque l'école a programmé un déplacement en temps scolaire ayant pour objet des disciplines figurant aux instructions officielles (stade, piscine, tennis), ces sorties sont obligatoires et seul un certificat médical peut exempter l'élève de ces activités.

d) Absences Toute absence doit être justifiée par téléphone ou par l'application **Educartable** par les parents. Pour une absence de plus de deux jours, un certificat médical sera demandé.

e) Liaison parents-enseignants Il est conseillé de prendre contact avec les enseignants le plus régulièrement possible, grâce à l'application utilisée par l'école, et d'assister aux réunions de classe qui sont éventuellement organisées. Les problèmes de discipline et de relations entre les enfants survenus durant les heures d'ouverture de l'école sont du ressort de la directrice, des enseignants. En cas de problèmes, nous invitons les parents à rencontrer la directrice ou un professeur de l'école, dans les plus brefs délais. Lorsqu'un enfant reste à l'étude, il est demandé aux parents de ne pas le laisser rentrer seul chez lui. En cas de retard important des parents, contacter le secrétariat jusqu'à 17h.

f) Tenue La tenue vestimentaire doit être propre et correcte. Nous vous informons qu'il vous appartiendra de respecter le code couleur qui sera le suivant :

- Polo shirt marine foncé : manches courtes et longues
- Sweat shirt gris clair : zippé ou pas (le bas du vêtement restant à votre convenance pantalon ou jupe)
- Privilégier un vêtement pratique pour la motricité qui se fera au quotidien.

Tous les vêtements seront marqués au nom de l'enfant. Les vêtements non réclamés seront donnés aux œuvres sociales au cours du 1er trimestre de l'année suivante. On évitera les chaussures qui maintiennent mal les chevilles afin que les enfants ne se blessent pas gravement à l'occasion de chutes malencontreuses lors des récréations ou des activités sportives. Pendant les récréations les parapluies sont interdits.

La directrice, Madame GUINDE

Je soussigné(e).....certifie avoir pris connaissance du règlement de l'école primaire du Val Saint André le.....

Signature des parents :.....

ECOLE PRIVEE VAL SAINT ANDRE

FICHE SANITAIRE

RENSEIGNEMENTS FAMILIAUX

REPRESENTANT LEGAL 1

Nom :
Prénom :
Lien de parenté :
Situation matrimoniale :
Date et lieu de naissance :
Adresse :
CP : Ville :
Téléphone fixe :
Téléphone mobile :
Téléphone professionnel :
Email :

REPRESENTANT LEGAL 2

Nom :
Prénom :
Lien de parenté :
Situation matrimoniale :
Date et lieu de naissance :
Adresse :
CP : Ville :
Téléphone fixe :
Téléphone mobile :
Téléphone professionnel :
Email :

PERSONNES A PREVENIR EN CAS D'URGENCE SI DIFFERENTS DES REPRESENTANTS LEGAUX

Nom : Prénom :
Adresse :
CP : Ville :
Lien avec l'enfant : Téléphone fixe : Téléphone mobile :

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENFANT

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Sexe :

Classe :

- VACCINATION DE L'ENFANT

(se référer au carnet de vaccination de l'enfant)

VACCINATION OBLIGATOIRE	Date de la dernière vaccination
Antipoliomyéitique (D+T+poliu) anti-diphtérie, antitétanique	-----/-----/----- -----/-----/----- -----/-----/-----

VACCINATIONS RECOMMANDEES	Date de la dernière vaccination	Date du dernier test
Antituberculeuse BCG	-----/-----/-----	
Antirubéolique ROR	-----/-----/-----	
Autres	-----/-----/-----	

Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre indication.
Attention : le vaccin antitétanique ne présente aucune contre-indication

- MALADIES INFANTILES

RUBEOLE	VARICELLE	ANGINE	RHUMATISME ARICULAIRE AIGU	SCARLATINE
☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non
COQUELUCHE	OTITE	ROUGEOLE	OREILLONS	AUTRE Préciser :
☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non

- RECOMMANDATIONS UTILES

Prothèses dentaires

☐ oui ☐ non

Prothèses auditives

☐ oui ☐ non

Port de lunettes ☐ oui ☐ non

Mouille son lit ☐ oui ☐ non
ou ses vêtements

Réglée (si c'est une fille) ☐ oui ☐ non

- HABITUDES ALIMENTAIRES

L'enfant souffre d'allergie alimentaire ☐ oui ☐ non

Si oui, à quoi, préciser la cause et indiquer la conduite à tenir

.....
.....

L'enfant souffre d'intolérance alimentaire ☐ oui ☐ non

Si oui, à quoi, préciser la cause et indiquer la conduite à tenir

.....
.....

- ALLERGIES (autres qu'alimentaires), CONTRE-INDICATIONS, PROBLEMES DE SANTE

L'enfant souffre d'allergie (médicaments, poils d'animaux,...) ☐ oui ☐ non

Si oui, à quoi, préciser la cause et indiquer la conduite à tenir

.....
.....

L'enfant souffre d'asthme

Si oui, préciser la cause et indiquer la conduite à tenir ☐ oui ☐ non

.....
.....

L'enfant prend un traitement médical

☐ oui ☐ non

Si oui, lequel ?

.....
.....

Joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice). Attention : aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance

- MEDECIN ET HOSPITALISATION

MEDECIN TRAITANT :

Nom :

Ville :

N° téléphone :

HOSPITALISATION :

Je soussigné(e).....

autorise mon (mes) enfant(s) à pratiquer les différentes activités proposées par la structure, autorise les services d'urgence à pratiquer les soins nécessaires, certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus et m'engage à prévenir les services de toute modification (changement d'adresse, problème de santé, situation familiale...). Je certifie que mon enfant ne présente aucun symptôme de maladies contagieuses, et dans le cas contraire m'engage à le garder chez moi. Si mon (mes) enfant(s) suit un traitement, je m'engage à fournir le médicament dans son emballage d'origine marqué au nom de l'enfant.

Fait à.....le...../...../.....

Signature des 2 représentants légaux :

ÉCOLE PRIVÉE VAL- SAINT- ANDRÉ
V.S.A School

Maternelles Primaires Collèges et Lycée

Sections Bilingues

19 Avenue Malacrida

13100 AIX EN PROVENCE

Tél. 04.42.27.14.47

Internet : www.ecole-val-saint-andre.fr

Email : ecolevsa@hotmail.fr

GARDERIE DU MATIN

La garderie aura lieu le Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 7h45 à 8h30 (soit 25 euros par mois)

Merci de compléter le document.

Seuls les enfants inscrits pourront être accueillis.

NOM :.....PRENOM.....CLASSE :.....

Mon enfant **assistera** ou **n'assistera pas** à la garderie (rayer la mention inutile)

- **De 7h45 à 8h30.** En cas de sortie je dégage l'école Privée VSA de toute responsabilité.

LUNDI ☐

MARDI ☐

JEUDI ☐

VENDREDI ☐

TSVP

ETUDE DU SOIR (soit 15 euros par mois)

ETUDE DE 16h30 à 17h30

- L'étude aura lieu le Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 16h30 à 17h30

Mon enfant **assistera** ou **n'assistera pas** à l'étude (rayez la mention inutile)

De 16h 30 à 17h30. En cas de sortie je dégage l'école Privée VSA de toute responsabilité.

LUNDI ☐

MARDI ☐

JEUDI ☐

VENDREDI ☐

ETUDE DE 17h30 à 18h

- L'étude aura lieu le Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 17h30 à 17h50
-

Mon enfant **assistera** ou **n'assistera pas** à l'étude (rayez la mention inutile)

De 17h30 à 17h50 En cas de sortie je dégage l'école Privée VSA de toute responsabilité.

LUNDI ☐ VENDREDI ☐

MARDI ☐

JEUDI ☐

Seuls les enfants inscrits pourront être accueillis.

Signature des parents :.....

Mention « Lu et approuvé »

KIDS CLUB

Chers parents,

Nous avons le plaisir de vous annoncer le retour de notre **Kids Club** du mercredi à partir de la rentrée scolaire 2026/2027 (hors vacances scolaires).

Nouveauté : ouverture du Kids Club durant les vacances de la Toussaint, Pâques et juillet 2027.

Notre Kids Club propose un programme ludique et enrichissant qui permettra aux enfants de s'épanouir tout en apprenant et en s'amusant. Les activités sont organisées autour de trois grands axes :

☐ **Découverte de l'anglais**

À travers des jeux, chansons, histoires et activités, les enfants se familiarisent naturellement avec la langue anglaise.

☒ **Activités sportives**

Des ateliers sportifs adaptés à leur âge pour développer la motricité, l'esprit d'équipe et le plaisir de partager.

☐ **Loisirs créatifs**

Peinture, bricolage, création artistique et activités manuelles pour stimuler l'imagination et la créativité.

Notre équipe encadrante veille à offrir un environnement **sécurisant, bienveillant et stimulant**, où chaque enfant peut apprendre, explorer dans la bienveillance.

☐ **Ouverture : à partir du 9 septembre**

☐ **Âge : de 4 à 10 ans**

Les places étant limitées, nous vous invitons à **réserver dès maintenant** ou à nous contacter pour obtenir plus d'informations sur le programme et les modalités d'inscription.

Nous serons ravis d'accueillir vos enfants au Kids Club pour des moments plein de découvertes, de rires et d'apprentissage.

À très bientôt,

L'équipe du Kids Club
École Privée Val Saint André



FICHE D'INSCRIPTION

Kids Club English & Sport Wednesday

Enfants de 4 à 11 ans

Informations sur l'enfant

Nom :

Prénom :

Date de naissance : ... / ... / Âge ans

École :

Coordonnées des parents Père :

Nom et Prénom du responsable légal :

Téléphone :

E-mail :

Adresse :

.....

Coordonnées des parents Mère :

Nom et Prénom du responsable légal :

Téléphone :

E-mail :

Adresse :

.....

Choix de la formule

Cochez la/les option(s) souhaitée(s) :

Horaires :

Demi-journée matin : 8h30 – 11h30 ☐

Demi-journée après-midi : 13h00 – 17h00 ☐

Journée complète : 8h30 – 17h00 ☐

Déjeuner

Mon enfant apporte sa lunchbox

Mon enfant déjeune avec l'organisme FamilyChefDom / <https://family.chefdom.fr> et /ou
family@chefdom.fr

Autorisations

J'autorise mon enfant à participer au Kids Club English and Sport

Je confirme que mon enfant ne présente pas de contre-indication médicale à la pratique sportive.

L'enfant souffre d'allergie alimentaire ☐ oui ou ☐ non

J'autorise ☐ Je n'autorise ☐ pas l'utilisation de photos ou vidéos de mon enfant sur les supports de communication internes à l'école VSA

Document à fournir CNI de l'enfant et des deux parents et attestation d'assurance

Tarifs

■ Journée complète : 160€ / mois (le premier trimestre sera à régler lors de l'inscription)
(déjeuner et goûter non inclus dans le tarif)

■ Demi journée 140€ / mois matin de 8h30 à 11h30 et/ou après-midi de 13h00 à 17h00
(le premier trimestre sera à régler lors de l'inscription) (déjeuner et goûter non inclus dans le tarif)

Cette somme ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement en cas d'annulation.

Signature

Fait à le / /

Signature du responsable légal, précédée de la mention :



ÉCOLE PRIVÉE
VAL SAINT ANDRÉ



FICHE D'INSCRIPTION
Kids Club English & Sport
Enfants de 4 à 11 ans

Informations sur l'enfant

Nom :

.....

Prénom :

.....

Date de naissance : / / Âge ans

École :

Coordonnées des parents Père :

Nom et Prénom du responsable légal :

.....

Téléphone :

.....

E-mail :

.....

Adresse :

.....

.....

Coordonnées des parents Mère :

Nom et Prénom du responsable légal :

.....

Téléphone :

.....

E-mail :

.....

Adresse :

.....

Choix de la formule

Cochez la/les option(s) souhaitée(s) :

Horaires : du Lundi au Vendredi

Demi-journée matin : 8h30 – 11h30 ☐

Demi-journée après-midi : 13h00 – 17h00 ☐

Journée complète : 8h30 – 17h00 ☐

Déjeuner

Mon enfant apporte sa lunchbox

Mon enfant déjeune avec l'organisme FamilyChefDom /

<https://family.chefdom.fr> et /ou family@chefdom.fr

Autorisations

J'autorise mon enfant à participer au Kids Club English and Sport

Je confirme que mon enfant ne présente pas de contre-indication médicale à la pratique sportive.

L'enfant souffre d'allergie alimentaire ☐ oui ou ☐ non

J'autorise ☐ Je n'autorise ☐ pas l'utilisation de photos ou vidéos de mon enfant sur les supports de communication internes à l'école VSA

Document à fournir CNI de l'enfant et des deux parents et attestation d'assurance

Tarifs

■ semaine complète : 200€ (à régler lors de l'inscription) (déjeuner et goûter non inclus dans le tarif)

■ Demi journée semaine des vacances 160€ matin de 8h30 à 11h30 et/ou après-midi de 13h00 à 17h00

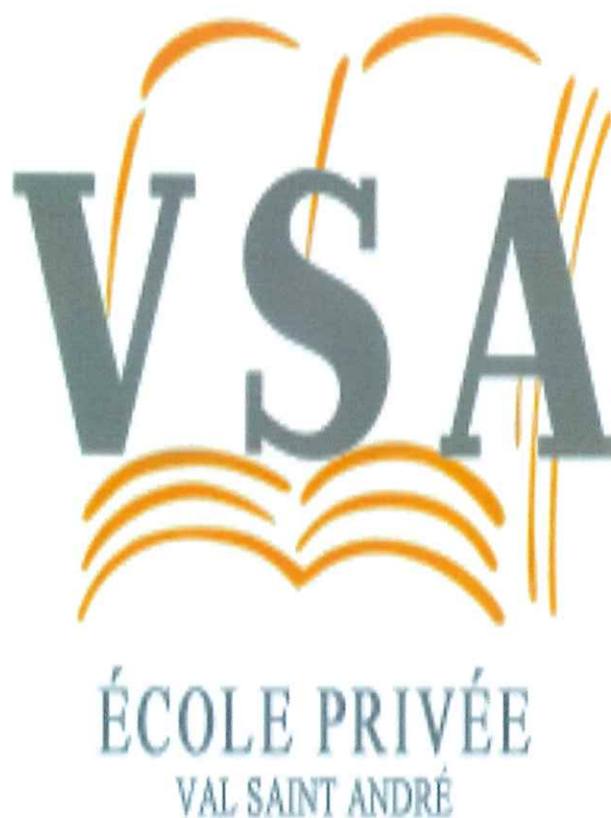
(à régler lors de l'inscription) (déjeuner et goûter non inclus dans le tarif)

Cette somme ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement en cas d'annulation.

Signature

Fait à le / /

Signature du responsable légal, précédée de la mention :



ÉCOLE PRIVÉE VAL- SAINT- ANDRÉ

V.S.A School

Des Maternelles aux Terminales
International Sections
19 Avenue Malacrida
13100 AIX EN PROVENCE

Tél. 04.42.27.14.47

Internet : www.ecole-val-saint-andre.fr

Email : ecolevsa@hotmail.fr

PLAN DE TRAVAIL DE L'ANNEE SCOLAIRE POUR LES MATERNELLES ET LES PRIMAIRES

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES (Zone B)

Toussaint : (Conformément au vote du 28 Juin 2012 du conseil supérieur de l'éducation Nationale) du **Vendredi 16 Octobre 2026** après les cours au **Lundi 2 Novembre 2026** aux heures habituelles de cours.

Noël : du **Vendredi 18 Décembre 2026** au **Lundi 4 Janvier 2027** aux heures habituelles de cours.

Hiver : du **Vendredi 19 Février 2027** après les cours au **Lundi 8 Mars 2027** aux heures habituelles de cours.

Printemps : du **Vendredi 16 Avril 2027** après les cours au **Lundi 3 Mai 2027** aux heures habituelles de cours.

Jours fériés :

- **Lundi de Pâques 29 Mars 2027**
- **Lundi de Pentecôte 17 Mai 2027**

Ascension : du **Mardi 4 Mai 2027** après les cours au **Lundi 10 Mai 2027** aux heures habituelles de cours.

CALENDRIER DES NOTES



Pour les maternelles évaluation par semestre **le 15 Janvier 2027 et le 18 Juin 2027**
Pour les primaires un livret d'évaluation le **11 Décembre 2026**
Pour les primaires un livret d'évaluation le **26 Mars 2027**
Pour les primaires un livret d'évaluation le **18 Juin 2027**

REUNION PARENTS-PROFESSEURS UNIQUEMENT POUR LES PRIMAIRES

Mercredi 7 Octobre 2026 de 14h à 16h
Mercredi 10 Février 2027 de 12h à 15h

Fin des classes :

Pour les maternelles et les primaires : Fin des classes le **Vendredi 25 Juin 2027.**

Fête de l'école :

Mi-Juin

Rentrée scolaire 2027/2028 : Les dates de rentrée vous seront communiquées courant juillet.

INFORMATIONS GENERALES

Rappel de certains points du règlement intérieur de l'école :

- **Ouverture de l'école à 7h45 le matin et fermeture à 17h30 à 17h50**
- **Fournir un certificat médical pour toutes absences supérieures à 48h**
- **Nous demandons également aux enfants de faire preuve de ponctualité (en particulier lors de la première heure de la matinée) Désormais en cas de retard trop important l'élève ne sera pas accepté en classe.**
- **En cas d'absences de votre enfant merci de prévenir les enseignants via Educartable.**

La Direction

ÉCOLE PRIVÉE VAL- SAINT- ANDRÉ
V.S.A School

Des Maternelles aux Terminales

Sections Bilingues

19 Avenue Malacrida

13100 AIX EN PROVENCE

Tél. 04.42.27.14.47

Internet : www.ecole-val-saint-andre.fr

Email : ecolevsa@hotmail.fr

Objet : Uniforme de l'école

Madame, Monsieur,

En ce qui concerne l'uniforme nous avons opté pour la solution suivante :

- Pour l'uniforme au quotidien

Obligatoire pour les classes de maternelles

- Polo shirt marine foncé : manches courtes et longues
- Sweat shirt gris clair : zippé ou pas (le bas du vêtement restant à votre convenance pantalon ou jupe)

Nous vous informons qu'il vous appartiendra de respecter le code couleur qui sera le suivant :
Obligatoire pour les classes de Primaires, 6^{èmes} et vivement conseillé pour les 5^{èmes} et les autres classes :

- Polo shirt marine foncé : manches courtes et longues
- Sweat shirt gris clair : zippé ou pas (le bas du vêtement restant à votre convenance pantalon ou jupe)
- Pour la pratique du sport (: primaires, collèges et lycées)
 - Polo shirt blanc : manches courtes et longues
 - Pantalon de sport marine foncé et sweat shirt gris clair (zippé ou pas)
 - Short marine foncé

TSVP

Attention seul l'écusson de l'école devra figurer sur les vêtements coté gauche : hauteur de la poitrine, et poche du pantalon (pas d'élément décoratif autre ex : bande de couleur ...)

Après vérification vous devriez trouver tous ces vêtements dans les enseignes suivantes :

- **H&M , Décathlon, Kiabi , Zara...**

Les écussons seront à votre disposition à l'école pour le prix de 2.50 EUROS (à l'unité).

Vous pouvez soit les broder vous-même, soit les faire broder par Madame Catherine BOZIN-MAZOYER, en charge de cette fonction : **catherine.bozin@orange.fr**

Ainsi nous espérons que dès la rentrée tous les enfants pourront être en possession de leurs tenues.

Veuillez agréer Madame, Monsieur l'expression de nos meilleurs sentiments



FAMILY
ChefDom.fr
O'Gout du Monde



La restauration scolaire privée

SERVICE TRAITEUR **FAMILY** ChefDom est un site web dédiée à l'organisation et à la gestion du repas scolaire de votre enfant au sein de son établissement d'enseignement privé, les repas sont élaborés par nos soins dans notre cuisine centrale le jour même puis conditionnés individuellement pour être distribués dans les établissements pour la consommation directe.

Nous utilisons 70% de produits frais, 20% de produits surgelés et 10% de produits en conserves, nous nous engageons au respect de la qualité des produits utilisés pour l'élaboration des repas scolaires.

Nos fruits et légumes sont issus de circuits courts à 80% produits locaux, 100% de nos viandes & volailles sont issus de pays Européen et de France, tous nos produits laitiers et fromages sont issus à 100% de nos régions de France.

Notre engagement pour la préservation des pêcheries en mer nous pousse à utiliser des poissons (MSC pêche durable).

Inscrivez-vous sur l'application **GRATUITEMENT** et vous pourrez choisir la formule repas que vous souhaitez **SOUSCRIRE** sous forme d'abonnement mensuel, trimestriel, annuel et à la carte.

Les **INSCRIPTIONS** aux **Formules Repas** pour la rentrée **2026/2027** devront être souscrites avant le **8 août 2026** sauf pour la formule repas (**À la carte**).

Le tarif du repas sera adapté selon la formule que vous choisirez, nos plateaux-repas (LunchBox) complets sont adaptés aux maternelles, primaires, collèges et lycées sous forme de menus distincts présentés sur notre application. (Menu maternelle semaine en cours & semaine suivante, menu primaire, collège et lycée semaine en cours & semaine suivante)

Pour la rentrée **2026/2027** les menus seront mis en ligne à partir du **22 août 2026** dans la section **Menus Scolaires** de notre application.

Vous pouvez aussi remplir un formulaire pour une demande de repas spécifique pour troubles de santé ou d'allergies alimentaires : (régime alimentaire pour allergie, régime alimentaire pour diabète, régime alimentaire autre).

Site web:

<https://family.chefdom.fr>



Toute l'équipe **FAMILY** ChefDom
vous souhaite une bonne rentrée scolaire.

Family ChefDom, service proposé par la société ChefDom pour la restauration scolaire des établissements d'enseignement scolaire privés.
+33(0)749130875 / family@chefdom.fr / ChefDom, 17 boulevard de la capelane Les Pennes Mirabeau
HACCP / ROFHYA Provence-Alpes-Côte d'Azur n° 93 0466 15 2020
478 882 921 R.C.S. Marseille

ÉCOLE PRIVÉE VAL- SAINT- ANDRÉ V.S.A SCHOOL

Des Maternelles aux Lycées Sections Bilingues

société au capital de 7 622,45 € RCS Aix en Provence BP 407 661 057 Ape 802 A

19 Avenue Malacrida 13100 AIX EN PROVENCE Tél. 04.42.27.14.47

Internet : www.ecole-val-saint-andre.fr Email : ecolevsa@hotmail.fr

Cambridge International Centre FR 607

Maternelles

Toute Petite Section- Petite Section

- un sac enfant ou cartable
- une paire de chaussons, faciles à enfiler par l'enfant et qui tiennent bien aux pieds
- lunch box / sac isotherme (pour amener le repas à l'école)
- boîte à gouters
- des couverts en plastique dans la lunch à ramener chaque jour
- un bavoir ou serviette élastiquée pour le repas
- un doudou pour la sieste
- couches à «scratch» pour ceux qui sont en cours d'acquisition de la propreté
- 3 paquets de lingettes bébé
- un drap housse (dimension maison)
- une petite couverture
- un petit oreiller (si l'enfant en a besoin)
- 2 rechanges adaptés à la saison
- une casquette
- une gourde (qui restera à l'école et sera rendue chaque Vendredi)
- 2 boîtes de mouchoirs en papier

- un cabas pour emporter le travail de fin de période
- un cabas pour les affaires de sieste

Moyenne Section et Grande Section

- un change à garder dans son sac

TOUT DOIT ETRE AU NOM DE L'ENFANT.

Bonne rentrée